



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA JACQUES-CARTIER

AVIS PUBLIC DE PROMULGATION

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice des affaires juridiques et greffière, QUE :

Le conseil de la municipalité des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury a adopté, le 17 août 2026, le *Règlement numéro 26-1138 modifiant le Règlement numéro 26-1104 établissant la taxation et les tarifs pour l'exercice 2026*.

Ce règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Les intéressés pourront prendre connaissance de ce règlement au bureau de la Municipalité situé au 325, chemin du Hibou, Stoneham-et-Tewkesbury, aux heures normales de bureau, ainsi que sur le site internet de la Municipalité, au www.villestoneham.com.

DONNÉ À STONEHAM-ET-TEWKESBURY, CE 18^e JOUR DU MOIS D'AOÛT DEUX MILLE VINGT-SIX.

M^e Anaïs Descoteaux
Directrice des affaires juridiques et greffière